



Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM)
Monsieur le Chef du Service de l'Eau et des
Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Nos ref. : 145b

Perpignan, le 23 MARS 2023

Objet : avis sur un projet de lotissement à Corbère, lieu-dit « Escoute si Plou »

Monsieur le Chef de Service,

Vous sollicitez l'avis de la CLE sur le projet cité en objet. Le bureau de la CLE a déjà donné un avis défavorable sur ce dossier le 16 novembre 2022, dans la mesure où l'alimentation en eau potable de cette commune n'est actuellement pas sécurisée. Le nouveau dossier déposé n'apporte aucune réponse sur ce point.

Par conséquent je donne un avis **défavorable** à ce projet, en raison de l'absence de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune de Corbère.

Veillez croire, Monsieur le Chef de Service, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU



ROBERT VILA